

Séance du 6 juillet 2023**Nombre de conseillers**

en exercice :	33
Présents :	24
Absents :	9
Procurations :	7
Votants :	31

Les membres du Conseil Municipal de la commune d'Onet-le-Château se sont réunis le six juillet deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, à la Maison des Associations, sur la convocation qui leur a été adressée le vingt-neuf juin deux mille vingt-trois par Monsieur Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire

Président : Jean-Philippe KÉROSLIAN, Maire d'Onet-le-Château

Présents : Marie-Noëlle TAUZIN, Christian MAZUC, Catherine COUFFIN, Raymond BRALEY, Dominique BEC, Jean-Philippe ABINAL, Christine LATAPIE, Michel SOULIÉ, Valérie ABADIE-ROQUES, Jacques DOUZIECH, Hakim GACEM, Françoise VITIELLO, Jacky MAILLÉ, Rachida EL HAOUARI, Franck TOURNERET, Christian GIRAUD, Stanislas LIPINSKI, Benjamin GOURDON, Fabienne VERNHES, Elisabeth GUIANCE, Mathieu GINESTET, Liliane MONTJAUX, Isabelle COURTIAL (arrivée à 19h06)

Absents ayant donné pouvoir : Sabine MIRAL (pouvoir à Jean-Philippe KÉROSLIAN), Didier PIERRE (pouvoir à Marie-Noëlle TAUZIN), Gulistan DINCEL (pouvoir à Christian MAZUC), Jean-Louis COSTE (pouvoir à Raymond BRALEY), Virginie SEXTO (pouvoir à Dominique BEC), Ludivine CHATELAIN-NOUIOUA (pouvoir à Franck TOURNERET), Jean-Marc LACOMBE (pouvoir à Mathieu GINESTET)

Absent excusé : Jean-Luc PAULAT

Absent : Amar GUENDOUZI

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle TAUZIN

PEEJ/85-2023**Approbation de la convention pluriannuelle d'animation et
d'accompagnement de projet 2023-2024 entre la ville d'Onet-le-Château
et la FRMJC**

Vu l'avis unanimement favorable après examen des commissions en date du 28 juin 2023,

ENTENDU que la Fédération Régionale des MJC Occitanie est une association affiliée à la CMJCF (Confédération des MJC de France).

ENTENDU que la FRMJC Occitanie adhère à la déclaration des principes de la CMJCF qui portent dans ses missions les valeurs et fondements de la CMJCF, qui tournent autour des notions de liberté, d'action et d'expression, de laïcité, de démocratie, de respect d'autrui, d'ouverture à tous, de solidarité et de citoyenneté.

ENTENDU que la FRMJC Occitanie a pour but d'être le garant du respect de la déclaration des principes de la CMJCF dans le réseau régional, d'assurer une liaison permanente entre les 83 MJC, et de les représenter auprès de toutes les instances privées et publiques au niveau régional, de développer et de dynamiser le réseau des MJC de l'Occitanie, de développer la réflexion sur l'éducation populaire et la vie associative, de promouvoir des actions d'utilité sociale et d'apporter une aide technique, culturelle et administrative, sous toutes ses formes, aux MJC affiliées.

CONSIDERANT qu'à ce titre la FRMJC Occitanie favorise l'autonomie et l'épanouissement des personnels, sans aucune discrimination. Elle encourage l'initiative, la responsabilité et la pratique citoyenne au sein d'une MJC à tous les échelons, mais aussi à l'extérieur.

CONSIDERANT que la FRMJC Occitanie développe également l'organisation du réseau régional des MJC et veille à sa cohésion.

CONSIDERANT que la FRMJC Occitanie emploie du personnel compétent affecté dans les MJC (recrute, forme, gère, affecte, contrôle, recherche le financement des postes)

CONSIDERANT que la FRMJC Occitanie représente les MJC auprès des instances européennes, nationales, régionales, départementales, locales.

CONSIDERANT que la FRMJC Occitanie fédère les MJC et leurs acteurs par l'animation et le développement du réseau (suivi des MJC, formation des bénévoles, aide au montage de projet, assistance juridique et administrative des MJC, résolution de problématique ...)

CONSIDERANT que la FRMJC Occitanie s'engage :

- à déployer les ressources et les compétences nécessaires pour accompagner le Conseil d'Administration et les acteurs de la MJC d'Onet-le-Château à l'élaboration et la mise en œuvre d'un projet associatif en cohérence avec les besoins du territoire et de ses habitants,
- à mettre en place un suivi et une formation permanente du personnel fédéral exerçant des fonctions d'encadrement et d'animation dans le cadre de la fonction d'employeur de la FRMJC,
- à impulser des projets d'actions de réseau pour développer les capacités d'agir de la MJC d'Onet-le-Château auprès des publics en terme pédagogique et relationnel et engendrer des idées novatrices, mobilisatrices d'énergies au profit de l'épanouissement de la population locale,
- à alimenter de façon permanente la MJC et ses acteurs de ressources (outils, méthodes, orientation vers des sources de cofinancement de projet...), de compétences, d'informations capitalisées au sein du réseau régional et national des MJC,
- à assurer la médiation et l'animation de la relation triangulaire entre la ville d'Onet-le-Château, la MJC d'Onet-le-Château, et la FRMJC.

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des voix :

- **approuve le renouvellement de la convention d'animation et d'accompagnement de projet entre la Ville d'Onet-le-Château et la FRMJC Occitanie telle qu'annexée à la présente délibération,**
- **autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.**

Fait et délibéré à Onet-le-Château les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Philippe KÉROSILIAN

La Secrétaire de séance,

Marie-Noëlle TAUZIN

Certifiée exécutoire par M. le Maire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le : 11 JUL. 2023

Et de la publication le : 12 JUL. 2023